

Arborescence Opportunités 2, tout l'ADN de Spirica accessible en Gestion Libre

ACCÈS À UNE OFFRE FINANCIÈRE RICHE, INNOVANTE ET ÉVOLUTIVE



• La Gestion Libre :

- le Fonds Euro Objectif Climat,
- le Fonds Euro Nouvelle Génération,
- le Support Croissance Allocation Long Terme,
- plus de 1 000 supports représentatifs de l'ensemble des classes d'actifs (immobilier, Private Equity, ETF, titres vifs, EMTN...), l'accès à une gamme de plus de 45 supports Développement Durable.

L'univers d'investissement de Arborescence Opportunités 2 contient des supports labellisés ISR, Finansol et Greenfin et est donc conforme à la Loi PACTE.

Pour la part des garanties exprimées en unités de compte, les montants investis ne sont pas garantis mais sont sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

ZOOM SUR LES OPTIONS



Zoom sur les options de gestion financière

- Option Rééquilibrage Automatique,
- Option Investissement Progressif (également disponible en gestion pilotée),
- Option Sécurisation des plus-values,
- Option Limitation des moins-values relatives,
- Option Horizon 6.

Zoom sur une option de prévoyance

- Garantie Décès Plancher / Garantie Décès Plancher Indexée.

Arborescence Opportunités 2 est un contrat d'assurance vie individuel accessible à tous qui permet de répondre tout au long de la vie à des besoins variés, essentiels et évolutifs, en fonction de vos objectifs et de votre situation : se sécuriser face aux risques de la vie, financer ses projets, préparer sa retraite ou encore constituer puis transmettre son patrimoine.

Année	Performances du support Fonds Euro Nouvelle Génération
2024	3,13 %*
2023	3,13 %*
2022	2,30 %*
2021	1,65 %*

Les performances affichées sont exprimées nettes de frais de gestion et avant prélèvements sociaux et fiscaux.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

*Le Fonds Euro Nouvelle Génération possède une garantie en capital de 98,00%, déduction faite des frais de gestion de 2,00% maximum.

DES SEUILS DE VERSEMENTS* ACCESSIBLES



Type d'opérations	Montant minimum d'investissement
Versement initial	1 000 € (150 € / support)
Versement libre complémentaire	750 € (150 € / support)
Versements libres programmés	150 € mensuel ou trimestriel (50 € / support)
Arbitrage ponctuel	150 € (50 € / support)

*Chaque versement doit respecter la grille en vigueur.



UN PRODUIT ENGAGÉ

55,03 %

des supports financiers du produit sont classés « Article 8* » ou « Article 9** » au sens de la réglementation SFDR

*Article 8 définit tous les supports financiers qui promeuvent les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

**Article 9 définit tous les supports financiers qui présentent un objectif d'investissement responsable

20,49 %

des supports financiers du produit sont labellisés :



LES FRAIS DU CONTRAT



Frais sur versements	Gestion Libre et Gestion Pilotée	3,50 % max
Frais de gestion annuels maximum	Unités de compte	1,00 %
	Fonds Euro Nouvelle Génération / Fonds Euro Obejctif Climat	2,00 %
	Croissance Allocation Long Terme	1,00 % et 10 % de performance si celle-ci est positive
Frais d'arbitrage maximum par opération	Gestion Libre et Gestion Pilotée	0,80 % avec un minimum de 50 €

ZOOM SUR LES ARBITRAGES



- Possibles à tout moment après la fin du délai de renonciation,
- Enregistrés le jour de leur réception, date de valeur J+1,

Montant minimum des sommes transférées	150 € ou la totalité du support arbitré
Solde minimum par support après arbitrage	50 €

- Réalisables par vos soins ou par le client (option à votre demande).

ZOOM SUR LA DISPONIBILITÉ



RACHAT PARTIEL PONCTUEL :

Possible à tout moment, dès la fin de la période de renonciation

Montant minimum par rachat	1 000 €
Solde minimum du contrat après rachat	1 000 €

RACHATS PARTIELS PROGRAMMÉS :

Possibles à tout moment, uniquement en gestion libre, dès la fin de la période de renonciation, à condition de ne pas avoir opté pour les versements libres programmés, et de ne pas avoir d'avance en cours.

Montant minimum sur le contrat pour mise en place	15 000 €
Montant minimum par rachat	150 €
Périodicité	Mensuelle, trimestrielle, semestrielle ou annuelle

RACHAT TOTAL : possible à tout moment.

AVANCES : possibles dès que le contrat a 6 mois, pour un montant minimum de 2 000 €. Se reporter au règlement général des avances en vigueur.



LES + DES SERVICES EN LIGNE POUR VOTRE CLIENT

- Pour réaliser des arbitrages 24h/24 7j/7 (sur option, nécessite la signature de l'avenant transaction),
- Pour consulter l'épargne disponible 24h/24 7j/7,
- Pour effectuer des rachats partiels ponctuels ou programmés ou instantannés,
- Pour consulter tous les documents de gestion du contrat.

Ces services sont mis à disposition gratuitement.



LES + DES SERVICES EN LIGNE A VOTRE DISPOSITION SUR VOTRE EXTRANET

Plusieurs parcours en ligne avec signature électronique :

- Souscription en ligne
- Versements en ligne
- Arbitrages en ligne
- Rachats en ligne.

Document achevé de rédiger en juillet 2025 A l'usage exclusif du courtier et/ou CGPI auquel il a été remis. Documentation non contractuelle. Ce document a été réalisé dans un but d'information uniquement et ne constitue pas une offre ou une sollicitation en vue de la souscription à ce produit ; l'investisseur étant seul juge de l'opportunité des opérations qu'il pourra être amené à conclure. Arborescence Opportunités 2 est un contrat individuel d'assurance sur la vie souscrit auprès de Spirica.

UAF LIFE Patrimoine, SA au capital de 1 301 200 € - 433 912 516 RCS LYON - 27 rue Maurice Flandin - BP 3063 - 69395 LYON Cedex 03 - www.uaflife-patrimoine.fr Enregistrée à l'ORIAS (www.orias.fr) sous le n° 07 003 268 en qualité de Courtier d'assurance - filiale de Spirica - et de Conseiller en Investissements Financiers membre de la CNCIF, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers. Société sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS CEDEX 09, et de l'Autorité des Marchés Financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02 - Une société du Groupe Crédit Agricole Assurances

Spirica, S.A. au capital de 256 359 096 euros, entreprise régie par le Code des Assurances, n° 487 739 963 RCS Paris, 16-18, boulevard de Vaugirard 75015 Paris.